

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6141 - Mercredi 24 avril 2024 - Prix : 10 DA

Bac et BEM

### Les dates de retrait des convocations fixées

Page 3

Agression sioniste

## Ghaza : le génocide entre dans son 200<sup>e</sup> jour

Page 2

### A courir deux lièvres à la fois...

Par Mohamed Habili

**A**u 200<sup>e</sup> jour de la guerre d'Israël contre Ghaza, des responsables militaires américains ont confié au New York Times qu'Israël non seulement n'avait encore réalisé aucun des buts qu'il s'était fixés, mais que très probablement il était dans l'incapacité de jamais les réaliser. Sans doute n'est-ce pas la première fois que de hauts gradés du Pentagone, toujours sous couvert de l'anonymat, disent qu'à leur avis Israël a déjà perdu la guerre, et qu'il aurait par suite intérêt à la terminer dès à présent ; toutefois, jamais ils n'ont été aussi affirmatifs que cette fois-ci. Sept mois de guerre, ou quasiment, c'est un intervalle de temps probant pour tirer un premier bilan d'une guerre qu'Israël a menée chaque jour et chaque instant comme si c'était son existence même qui en dépendait. De là d'ailleurs la sauvagerie dont il a fait montre depuis le début, que rien n'est parvenu, pas même les mises en garde de ses meilleurs alliés, et parfois leurs menaces, à lui faire abandonner. Israël, ont dit les dernières personnes à se confier au journal new-yorkais, ni n'était venu à bout du Hamas, ni n'y parviendrait à l'avenir. Pour autant, ils se gardent d'en tirer la conclusion que donc il a déjà perdu la guerre. On comprend d'ailleurs pourquoi ils ne vont pas jusque-là.

Suite en page 3

Arkab annonce la création de quatre instituts

## La formation spécialisée, levier de la promotion du secteur minier



Dans l'objectif de réaliser un développement durable du secteur minier en Algérie, tel que porté dans la stratégie de son département, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé hier depuis Biskra, que gérés par le Groupe public Sonarem, quatre instituts de formation spécialisés dans le domaine minier seront créés à travers le pays.

Page 2

Salon international du livre de Tunis

## Plus de six cents titres algériens exposés

Page 7

Demi-finales de la Coupe d'Algérie de football

## USMA-CRB, chaud derby en perspective

Page 15

Arkab annonce la création de quatre instituts

# La formation spécialisée, levier de la promotion du secteur minier

■ Dans l'objectif de réaliser un développement durable du secteur minier en Algérie, tel que porté dans la stratégie de son département, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a annoncé hier depuis Biskra, que gérés par le Groupe public Sonarem, quatre instituts de formation spécialisés dans le domaine minier seront créés à travers le pays.

Par Lynda Naili

**A** ce titre, dans l'objectif de réaliser un développement durable du secteur minier en Algérie et de rompre avec sa dépendance historique aux hydrocarbures, tel que porté dans la stratégie de son secteur, Arkab a insisté, lors de sa visite hier au Centre de formation relevant de la Sonarem sis à Biskra, sur la valorisation et l'apport des compétences algériennes pour revitaliser le secteur et venir contribuer à la reprise économique et le soutien à l'industrie. Dans ce cadre, il a annoncé la création de 4 instituts de formation spécialisés dans le domaine des mines.

Inspectant au second jour de sa visite de travail et d'inspection à Biskra, le centre de formation du Complexe industriel minier de Sonarem (Sonarem Formation) inauguré en 1983 et qui s'étale sur une superficie de 1 200 mètres carrés, Mohamed Arkab a souligné la nécessité de rehausser la qualité du niveau de formation dispensée par ce centre, tout comme d'ailleurs au niveau de tous les instituts et centres de formation dans les spécialisations minières du pays.

Dans ce contexte, évoquant l'objectif inscrit dans la stratégie de son secteur de réaliser un développement durable du secteur minier en Algérie, le ministre de l'Energie et des Mines a fait part de sa décision de créer quatre nouveaux instituts à tra-



vers le pays, dont le premier sera ouvert dans la wilaya de Biskra. Une décision, a-t-il expliqué, qui se justifie et prend tout son sens, dans la mesure où son secteur reste «demandeur d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, spécialisée dans le domaine minier», même si, a-t-il rappelé, il existe des structures de formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, il a été décidé que les nouveaux instituts, devant être supervisés et encadrés par le Groupe industriel public Sonarem, formeront

des diplômés de «niveau international» qui auront suivi leur cursus en collaboration avec des entreprises étrangères spécialisées, dès lors que l'Algérie s'emploie, dans le cadre du développement de son économie, à assurer une formation de haut niveau conformément aux normes internationales dans le domaine minier. Notons que Sonarem Formation comprend un certain nombre d'instituts et de centres de formation tels que l'Ecole des mines d'Abid à Tlemcen, l'Institut algérien des mines de Boumerdès et le nouveau centre de formation aux mines de Talala Hamza à Béjaïa,

en plus du centre de formation professionnelle dans le domaine minier de Tindouf.

Par ailleurs, le ministre a inspecté plusieurs projets et structures industrielles relevant de son secteur, à l'instar du Complexe de raffinage et de filtration de sel à haute pureté à El Outaya, branche du Complexe industriel minier Sonarem. Cette raffinerie, d'une capacité de production annuelle de plus de 80 000 tonnes de sel de haute qualité, emploie 145 travailleurs et dispose d'unités spécialisées dans la production de sel pharmaceutique et de comprimés utilisés dans le traitement de l'eau,

et des sels alimentaires et industriels, dont la production sera orientée pour couvrir le marché local avec possibilité d'exportation. A cette occasion, au terme d'une présentation du complexe et de sa stratégie de développement respectivement déroulée par le P-DG du Complexe Sonarem et du directeur de la raffinerie, Mohamed Arkab a souligné la nécessité de développer cette raffinerie en utilisant les équipements et technologies les plus récents en travaillant à l'amélioration de la production afin d'exporter le surplus.

L. N.

## Agression sioniste

### Ghaza : le génocide entre dans son 200<sup>e</sup> jour

**L'**agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza se poursuivait hier pour le 200<sup>e</sup> jour consécutif, faisant plus de 100 000 victimes entre martyrs et blessés et provoquant une catastrophe humanitaire sans précédent, alors que la communauté internationale peine à obliger l'occupant de faire cesser ses crimes odieux contre le peuple palestinien sans défense. Le bilan est effrayant, atteignant, depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023, 34 183 martyrs, dont 15 780 enfants et 10 091 femmes, tandis qu'au moins 77 143 blessés ont été dénombrés, selon les autorités palestiniennes qui font état également d'un certain nombre de Palestiniens sous les décombres et sur les routes ou portés disparus, rendant ainsi Ghaza invivable.

Les massacres sionistes ont également entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe huma-

nitaire sans précédent dans l'enclave palestinienne assiégée. Selon des données publiées récemment par l'Observatoire euro-méditerranéen des Droits de l'homme, le nombre de martyrs palestiniens tombés quotidiennement a atteint 212, tandis que l'occupant sioniste tue quotidiennement 79 enfants et 50 femmes, ce qui représente des chiffres terrifiants dans l'histoire des conflits contemporains.

Au 200<sup>e</sup> jour de l'agression, l'occupant sioniste continue son offensive au même rythme et avec des pratiques effroyables, ignorant les demandes croissantes de cessez-le-feu venant de l'ensemble de la communauté internationale.

Dans ce contexte, des informations données par des sources palestiniennes font état de l'émergence de fosses communes pour la première fois dans l'histoire du conflit de cette ampleur et de cette forme.

Les fosses communes découvertes dans les hôpitaux, en par-

ticulier dans le complexe médical de Shifa à Ghaza et le complexe médical de Nasser à Khan Younes, auraient soulevé des soupçons que l'armée sioniste avait procédé à des exécutions extrajudiciaires de personnes détenues depuis le 7 octobre.

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, s'est exprimé lundi à ce sujet : «La nouvelle est très inquiétante et les zones où se trouvent les tombes devraient faire l'objet d'une enquête approfondie et indépendante», soulignant que «cela montre clairement pourquoi un cessez-le-feu est nécessaire».

#### Efforts inlassables de l'Algérie en soutien aux Palestiniens

Après six mois et demi de génocide, la communauté internationale qui peine à obliger l'entité sioniste d'arrêter ses massacres en Palestine, notamment à Ghaza, continue d'appeler à un cessez-le-feu immédiat

et à l'accès sans entrave de l'aide à la population de l'enclave qui vit actuellement «un enfer humanitaire».

Parallèlement aux appels au cessez-le-feu, les efforts en vue de soulager la souffrance des Palestiniens s'intensifient, notamment au sein de l'ONU. Ainsi, l'Algérie, membre non-permanent du Conseil de sécurité depuis janvier 2024, est déterminée à poursuivre ses démarches en faveur de la cause palestinienne juste, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le 25 mars dernier, l'Algérie, appuyée par les autres membres élus, a présenté devant le Conseil de sécurité un projet de résolution exigeant un cessez-le-feu à Ghaza, et appelant à la nécessité urgente d'étendre l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils et de renforcer leur protection dans l'ensemble de l'enclave. Le texte a été adopté par un total de quatorze voix,

après plusieurs échecs dans ce sens en raison du veto des Etats-Unis. Cependant, les résolutions de l'ONU ne sont toujours pas respectées par l'entité sioniste. Et toujours à l'ONU, l'Algérie poursuit inlassablement ses efforts en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat de Palestine à l'ONU. «Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat Palestinien à l'ONU», a déclaré jeudi dernier le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, après le veto américain au projet de résolution du Conseil de sécurité présenté par l'Algérie recommandant l'admission de la Palestine à l'ONU. Le diplomate a rappelé, à cette occasion, les propos du Président Tebboune, qui a assuré que «les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations unies». Ghani Y.

# Les dates de retrait des convocations fixées

■ Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a dévoilé les dates prévues pour le début de l'opération des retraits de convocation en ce qui concerne les examens du BEF et du baccalauréat.

Par Meriem B.

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de M'sila, le premier responsable du secteur a fait savoir que son département ministériel a fixé au «début du mois de mai prochain» le retrait, par les candidats, de leurs convocations pour les examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat 2024. M. Belabed a précisé que les convocations pourront être retirées «dès le dimanche 5 mai» pour l'examen du BEM et «à partir du jeudi 9 mai» pour les épreuves du baccalauréat. Les candidats inscrits dans des collèges d'enseignement moyen (CEM) et les lycées «pourront retirer leur convocation au niveau de l'établissement où ils suivent leurs cours, ou l'obtenir via le site web de l'Office national des examens et concours (ONEC), ce dernier étant également accessible aux candidats libres qui pourront y retirer leur convocation», a déclaré le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de M'sila. M. Belabed a souligné, dans ce contexte, que ce dispositif restera opérationnel jusqu'à la fin des épreuves, «afin de per-

mettre aux candidats de retirer le document leur donnant le droit d'accéder aux centres d'examen en cas de perte ou de non-retrait de leur convocation pour une raison ou une autre». Le ministre de l'Education nationale a également ajouté que toutes les conditions ont été «réunies pour assurer la réussite des examens officiels de cette année scolaire, par la mise en œuvre du programme d'enseignement mené à bien grâce aux efforts du corps enseignant et des effectifs d'encadrement». Il a également indiqué que toutes les procédures précédemment arrêtées étaient «maintenues», notamment en ce qui concerne l'octroi, à tous les candidats, d'une demi-heure supplémentaire, sur le temps légal imparti à chaque épreuve, pour leur permettre de choisir «sans pression» le sujet qu'ils devront traiter. Dans un autre contexte, M. Belabed a fait savoir que 657 nouveaux établissements scolaires seront opérationnels à l'échelle nationale «dès la rentrée 2024-2025, en l'occurrence, 381 écoles primaires, 179 CEM et 97 lycées». Le ministre a déclaré que ces établissements, destinés à soutenir le secteur de l'Education nationale à travers le pays,



«contribueront à réduire la surcharge des classes et à éliminer progressivement». Il a ajouté, à cet égard, que le règlement du problème de la surcharge «ne nécessite pas simplement la construction de nouveaux établissements», mais exige aussi la prise de «mesures organisationnelles» sur lesquelles travaille son département ministériel, que

ce soit au niveau de la carte scolaire ou des dispositions liées à l'âge des élèves. Le ministère de l'Education nationale avait, pour rappel, fixé les dates de l'examen du BEM et du baccalauréat pour l'année scolaire 2023-2024. Le premier se déroulera du 3 au 5 juin prochain, tandis que le second est prévu du 9 au 13 du même mois. **M. B.**

## Digital African Summit

### 80 % de la population algérienne a accès à internet

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé, hier à Alger, que 80 % de la population en Algérie a accès à internet, mettant en exergue les avancées enregistrées en matière de numérisation et de digitalisation des services.

A l'occasion de la tenue du Digital African Summit, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, M. Bibi Triki a souligné les «grands pas réalisés par l'Algérie dans le domaine de la numérisation et la transformation digitale, précisant que 80 % de la popula-

tion algérienne a accès à internet». Il a ajouté que «la modernisation des services de la poste et la digitalisation des autres secteurs avancent à grands pas», assurant que l'Algérie est «prête» à mettre tout son savoir-faire dans ce domaine au service des pays africains.

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a rappelé, de son côté, les mesures incitatives, notamment financières, décidées par l'Algérie pour encourager les jeunes à réaliser leur

propres entreprises, les exhortant, toutefois, à se diriger vers le marché digital africain.

Présent à cet événement, le président du Conseil d'administration de l'Union postale universelle, M. Isaac Gnamba Yao, a «félicité» l'Algérie pour les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation et la digitalisation.

Il est à noter que le Digital African Summit réunit simultanément aussi deux autres événements technologiques, à savoir l'ICT Maghreb et le Salon des télécoms (ALVTIC), en présence

de plus de 100 délégués de divers pays africains et une centaine d'entreprises et start-up.

Selon les organisateurs, la convergence de ces trois événements qui se dérouleront du 23 au 25 avril, marque un tournant majeur dans la coopération technologique Sud-Sud et la promotion de l'innovation en Afrique.

Le programme du Digital African Summit comporte des thèmes tels que l'infrastructure technologique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la santé digitale et les fintechs.

**Khaled N.**

## Inapi

### Près d'une centaine de plaintes relatives à la contrefaçon traitées en 2023

Près d'une centaine d'affaires relatives à la contrefaçon et à l'atteinte à la propriété intellectuelle ont été traitées annuellement par les juridictions compétentes en 2023, a indiqué, lundi à Alger, un responsable de l'Institut national algérien de propriété intellectuelle (Inapi). S'exprimant lors des 6<sup>es</sup> Journées internationales Marque et Contrefaçon, le chef de département de la réglementation et de l'information de l'Inapi, Mohamed Sabbagh, a expliqué que ces affaires concernent des violations de propriété industrielle dans plusieurs secteurs d'activité, notamment les produits agroalimentaire et les produits

cosmétiques.

«Le nombre des plaintes s'accroît au fil des années», a-t-il noté, ajoutant que ces plaintes sont déposées par des propriétaires de marques algériennes mais également de quelques entreprises étrangères.

Pour endiguer ce problème «qui pèse sur l'économie nationale et entrave l'innovation», M. Sabbagh a souligné l'impératif de sensibiliser les opérateurs algériens et les innovateurs sur l'intérêt de protéger leurs marques et de déposer leurs brevets d'invention.

Par ailleurs, le responsable a évoqué le problème des produits contrefaits commercialisés à

l'étranger sous des labels algériens. «Nous avons reçu plusieurs plaintes de la part d'opérateurs nationaux dont les marques sont utilisées à l'étranger par des contrevenants en Europe ou même dans des pays du Maghreb», a-t-il regretté, précisant qu'il s'agit essentiellement de marques de produits agroalimentaires.

Dans ce sens, il a assuré que «les autorités se penchent sérieusement sur ce problème» et qu'une réunion est prévue aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger pour discuter des voies et moyens d'aider les opérateurs à

protéger leurs marques à l'international. Présent à cette rencontre, le président du Conseil d'administration de l'Autorité de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Mohamed El Hadi Hannachi, a estimé que le phénomène des produits contrefaits s'est amplifié avec le développement du commerce électronique.

Pour lui, la loi 18-05 relative au commerce électronique ne suffit plus à elle seule pour lutter contre ce phénomène. «Si la contrefaçon utilise les technologies des plateformes, la lutte contre ce fléau devrait se faire par les mêmes moyens, notam-

## LA QUESTION DU JOUR

### A courir deux lièvres à la fois...

Suite de la page Une

C'est que ce n'est pas à eux, des militaires, de franchir ce pas, mais aux politiques détenteurs du pouvoir, à qui il appartient de poursuivre une guerre ou de la terminer. Or les politiques, eux, viennent de voter une nouvelle et importante aide financière à Israël, c'est-à-dire pour la poursuite de la guerre. Serait-ce donc que pour eux celle-ci reste gagnable, bien qu'elle soit déjà longue, la plus longue qu'Israël a eu à mener, et que ses objectifs soient loin d'être atteints ? La réalité, c'est qu'en cette matière l'administration Biden ne sait plus à quel saint se vouer. D'un côté elle finance la guerre, et de l'autre elle songe à prendre des sanctions contre des unités israéliennes, coupables à ses yeux de crimes contre les Palestiniens, tant à Gaza qu'en Cisjordanie, elle qui déjà en avait pris contre des colons de Cisjordanie. Pour elle cette guerre à Gaza est d'autant plus mal venue qu'elle en mène déjà une elle-même à l'intérieur des Etats-Unis, non moins existentielle pour elle que la première pour Israël. Joe Biden agit depuis un certain temps comme s'il était pris de schizophrénie. Il fait pression sur les congressistes de son bord pour faire voter les nouveaux crédits à Israël, mais il n'a pas plus tôt obtenu satisfaction sur ce point qu'il s'affiche à l'intérieur du Bureau ovale avec des parlementaires démocrates réputés pour leur opposition à cette même guerre dont lui-même est un fervent partisan. Son alignement sur Israël menace de lui faire perdre sa réélection, un désastre dont probablement ni lui-même ni les démocrates dans leur ensemble ne se relèveraient jamais s'il se produisait. Jusque-là il pense mener de front ces deux guerres, et à la fin les remporter toutes les deux. C'est que celle dont dépend sa propre existence politique et celle de son camp n'est pas pour demain, mais dans six mois. Il croit disposer encore d'une marge de temps et de manœuvre suffisante pour ne pas avoir à se battre simultanément sur deux fronts. Les militaires ayant fait part de leur scepticisme au *New York Times* ces dernières heures sur le déroulement de la guerre d'Israël semblent avoir eu pour objectif justement de le déromper à cet égard, de lui dessiller les yeux, en lui suggérant que celle-là du moins est déjà perdue, et que plus tôt il l'admettra, mieux il conservera ses chances de sortir vainqueur de l'autre. **M. H.**

Pour relever les défis auxquels fait face l'Algérie

# Laagab : «Nécessité d'avoir des médias forts»

■ Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a insisté, lundi soir depuis Constantine, sur l'importance d'avoir "des médias forts pour relever les défis auxquels fait face l'Algérie".



Par Kamel L./APS

Dans une conférence de presse à l'issue d'une visite de travail qu'il a effectuée dans cette wilaya, le ministre a insisté sur "l'intensification des formations favorisant l'émergence de médias forts capables d'accompagner les efforts de développement engagés et relever les défis auxquels fait face l'Algérie".

Il a, dans ce cadre, appelé les journalistes à aller vers la formation pour améliorer davantage leur niveau, les incitant à prévoir de concert avec des spécialistes, des ateliers de formation et des conférences dans leurs wilayas.

Le ministre, qui a rappelé que plus de 300 journalistes avaient été formés à l'occasion de la

tenue du Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) en plus d'autres journalistes formés dans le domaine sportif en attendant le lancement prochain de formations dans les spécialités économiques, a estimé que le journaliste doit "être une force de conviction" au service du développement national.

Le ministre qui a salué les efforts déployés localement pour améliorer les conditions de travail des journalistes, a indiqué que sa visite à Constantine s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la célébration de la Journée mondiale de la liberté d'expression.

En outre, M. Laagab a fait part de "carences flagrantes en matière d'infrastructures" relevant de son secteur dans la

wilaya de Constantine, citant, dans ce cadre, l'état des sièges de la station de la Télévision publique et de la radio ainsi que la société d'impression de l'Est et de l'entreprise Télédiffusion d'Algérie (TDA).

Mettant en avant l'actif considérable dont dispose Constantine dans les domaines de l'information, la culture et l'histoire, entre autres, le ministre a cependant déploré "une faiblesse en matière d'infrastructures".

Annonçant la réception le 5 juillet prochain d'un nouveau siège pour la radio de Constantine, le ministre a indiqué qu'une réflexion est en cours pour donner l'ancien siège de la radio de Constantine à la TDA en vue d'améliorer les conditions de travail dans cette dernière qui

dispose de moyens technologiques de pointe et de compétences avérées.

M. Laagab qui a indiqué que l'Etat veille à accompagner la presse à travers, notamment l'actualisation des lois et les différentes mesures prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit des médias nationaux, sous forme d'aide indirecte, a indiqué que la "presse privée demeure indissociable de la presse nationale".

Il a fait part de l'impact des syndicats qui représentent les journalistes dans l'amélioration des conditions de travail de la corporation et la promotion de ce métier.

Par ailleurs, le ministre a salué le professionnalisme des médias nationaux dans le traitement des provocations marocaines s'agissant du match USM Alger et le club marocain du RS Berkane. "Les médias algériens méritent d'être salués pour la façon avec laquelle ils ont traité ce phénomène provocateur marocain", a indiqué le ministre.

## Fin de fonctions des directeurs de deux antennes de l'ANEP à Constantine

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a mis fin, lundi, aux fonctions des directeurs de deux

antennes de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) à Constantine, en l'occurrence, le directeur de l'antenne "Messagerie Express", Bentaya Mohamed Lamine et du directeur de l'antenne "Communication et Signalétique", Benhanache Toufik, après avoir constaté de nombreuses lacunes en matière de gestion, indique un communiqué du ministère.

"Lors d'une visite qu'il a effectuée au siège de la Direction régionale de l'ANEP et après avoir constaté de nombreuses lacunes en matière de gestion, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, a tenu une rencontre

élargie avec les travailleurs et employés des deux antennes de l'ANEP, "Messagerie Express" et "Communication et Signalétique", où il a écouté toutes leurs préoccupations et revendications", selon la même source.

De ce fait, "le ministre de la Communication a mis fin, immédiatement, aux fonctions du directeur régional de l'antenne de Constantine "Messagerie Express", Bentaya Mohamed Lamine et du directeur de Constantine de l'antenne "Communication et Signalétique", Benhanache Toufik", conclut le communiqué.

K. L./APS

Justice

## Le ministre Tabi insiste sur la fourniture de services de qualité aux citoyens

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a insisté, lundi soir dans la wilaya de Souk Ahras, sur la nécessité de "valoriser les structures judiciaires en fournissant des services de qualité aux citoyens".

Présidant dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la cour de justice, M. Tabi a appelé les fonctionnaires affectés aux guichets de ce nouvel édifice à "veiller à ce que les citoyens et les justiciables puissent obtenir les documents qu'ils sollicitent dans

des délais très courts", ce qui reflétera, a-t-il dit, "les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer et moderniser les services judiciaires". Le ministre a également déclaré qu'au regard des importants moyens mis en place par le secteur de la Justice pour la modernisation et la numérisation de ses "documents comme l'extrait du casier judiciaire, le certificat de nationalité ou les jugements doivent être délivrés aux citoyens dans un délai très réduit". Il a appelé, à cet égard, les fonctionnaires du secteur à "travailler davantage pour familiariser les citoyens avec les

différents services et les systèmes informatiques que le secteur introduit à chaque fois pour moderniser et numériser ses services, à l'instar du service lancé à la fin de l'année 2023, et qui permet aux citoyens d'obtenir des jugements et toutes autres décisions judiciaires rendus dans une autre wilaya que celle où ils résident".

Selon l'exposé présenté au ministre, le nouveau siège de la cour de Souk Ahras se compose de plusieurs étages comprenant, au total, plusieurs salles d'audience, dont deux pour les affaires criminelles, deux pour les affaires pénales, deux pour

les audiences civiles et une autre pour les affaires concernant les mineurs, en plus d'une salle de conférences, d'une bibliothèque et d'un salon d'honneur, ainsi que de bureaux, magasins, salles d'archives et de pièces pour les détentions temporaires. Lors de sa visite dans la wilaya de Souk Ahras, le ministre de la Justice, garde des Sceaux a également présidé l'inauguration et la mise en service, à la grande satisfaction des citoyens, du premier siège de tribunal à M'daourouche (40 km du chef-lieu de wilaya).

M. O.

En hommage à sa mémoire

## L'amphithéâtre du ministère de la Santé baptisé du nom du défunt moudjahid Pierre Chaulet

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a baptisé, lundi à Alger, l'amphithéâtre du ministère du nom du moudjahid Pierre Chaulet, en hommage à sa mémoire et à en reconnaissance de son apport pour la formation de plusieurs générations de médecins,

indique un communiqué du ministère. Cette initiative "se veut un hommage à la mémoire du défunt moudjahid Pierre Chaulet et une reconnaissance des sacrifices qu'il a consentis, lui qui a voué sa vie à l'Algérie, après avoir rejoint tôt les rangs de la guerre de Libération dans la

Wilaya IV historique et participé à la Révolution en tant que moudjahid et défenseur de la cause algérienne juste", précise le communiqué. La même source a évoqué les qualités du professeur Chaulet qui a choisi de "rester dans notre pays et participer avec ses frères algériens à l'édifi-

cation de notre patrie, où il a beaucoup contribué, après l'indépendance, à la formation de générations de médecins généralistes et spécialistes, ainsi qu'à la création et au développement du service de pneumologie au Centre universitaire de Beni Messous", note le communiqué.

Le défunt moudjahid a contribué également à "la mise en œuvre du programme de lutte contre la tuberculose, outre sa participation active aux différents séminaires, rencontres et ateliers sur le développement du secteur de la Santé en Algérie".

Safa G.

## Agriculture

# Des ateliers pour l'élaboration de cahiers des charges-types concernant 5 produits algériens

■ La directrice de régulation et de valorisation des productions agricoles au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Labiod Hanane, a présidé, lundi, au siège de la Chambre d'agriculture, l'ouverture d'ateliers pour l'élaboration de cahiers des charges-types concernant 5 produits agricoles algériens.



Par Salem K.

M<sup>me</sup> Labiod a fait savoir que ces cahiers de charges permettront, une fois parachevés, de faciliter la valorisation des produits agricoles d'origine ani-

male ou végétale, ainsi que le travail du Comité national de labellisation.

Les dattes, l'huile d'olive, les viandes rouges, le safran et le couscous ont été retenus, dans une première étape, pour l'élaboration d'un cahier des

charges fixant les caractéristiques de chaque aliment avant d'être soumis à l'approbation de l'administration du ministère de tutelle.

Cette série d'ateliers s'inscrit dans le cadre d'un projet de soutien à un partenariat entre le

ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et l'Union européenne (UE).

A cet égard, M<sup>me</sup> Labiod a souligné l'importance de ces ateliers qui contribueront à définir séparément les caractéristiques générales des produits nationaux, pour mieux les faire connaître et les protéger contre toute contrefaçon.

L'opération permettra également de renforcer la valeur du produit national et de promouvoir son exportation après avoir rehaussé la confiance du consommateur en ses composants et caractéristiques, ce qui contribuera à relever le volume des exportations hors hydrocarbures.

Le secteur œuvre en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour examiner les composants de certains produits nationaux et ce qui les distingue des nombreux autres produits étrangers, a indiqué M<sup>me</sup> Labiod, soulignant que cette démarche a abouti jusque-là à la mise en place de plusieurs stratégies visant à développer certaines cultures, telles que la

culture du safran en Algérie, qui est de haute qualité.

La même intervenante a révéilé que le secteur a élaboré, en février dernier, en coopération avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le premier classement national des produits algériens qui comprend 198 produits agricoles avec leurs caractéristiques techniques.

Les agriculteurs sont actuellement sensibilisés à participer au processus afin de déterminer les caractéristiques de leurs produits, ce qui contribue à l'établissement des cahiers des charges pour tous les produits agricoles d'origine animale ou végétale, a encore souligné M<sup>me</sup> Labiod.

Ont pris part à ces ateliers, des professionnels, des conseils professionnels, des associations, des représentants d'instituts techniques, de directions de l'agriculture et Chambres d'agriculture de plusieurs wilayas concernées, des cadres du secteur agricole et des experts de l'Union européenne.

S. K.

Biskra/Commune d'El Ghrous

## Arkab pose la première pierre d'une centrale solaire et d'un transformateur électrique

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé, lundi soir dans la commune d'El Ghrous (Biskra), dans le cadre d'une visite de travail de deux jours, une cérémonie de pose de la 1<sup>re</sup> pierre d'une centrale solaire et d'un transformateur électrique de 400/220 kV. Le ministre, accompagné des présidents-directeurs généraux (P-DG) de Sonelgaz, Mourad Adjal, de Naftal, Djamel Cherdoud, de Sonarem (ex-Manal), Mohamed Sakhr Harami, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Rachid Nadil, et de cadres de son ministère, a indiqué, dans une déclaration à la presse, qu'avec la réalisation de la centrale solaire, la wilaya de Biskra figurera parmi les plus importants producteurs d'énergie solaire en Algérie, en augmentant, d'une part, les capacités de production d'électricité et en réduisant, d'autre part, la consommation du gaz utilisé pour la production électrique. Il a ajouté qu'à la faveur du transformateur électrique 400/220 kV, qui fera partie des 12 centres de transformation les plus importants sur le territoire national, le courant électrique sera transfor-

mé, transporté et distribué dans toutes les villes des wilayas de Biskra et d'Ouled Djellal. M. Arkab a noté, dans ce contexte, que les efforts déployés pour la concrétisation de ces différentes réalisations sont destinés à accompagner l'investissement dans les secteurs agricole et industriel qui sont d'importants consommateurs d'électricité. Le projet de réalisation de la centrale solaire, qui occupera une superficie de 400 hectares et qui sera réceptionnée au bout d'un délai contractuel de 6 mois, comprend l'étude, la réalisation du génie civil, le transport, le montage, la formation, l'exploitation expérimentale, et la connexion au réseau de transport d'électricité, a-t-on expliqué au ministre, soulignant que la centrale sera dotée d'environ 380 000 panneaux photovoltaïques et de 23 transformateurs. S'agissant du transformateur, qui couvrira 15 hectares dans la zone de Rehayat (commune d'El Ghrous), il comprend, selon les mêmes explications, la réalisation d'une phase haute tension de 400 kV et d'une phase de moyenne tension de 220 kV. Les délais de réalisation de cet équipement sont fixés, a-t-on précisé,

à 20 mois. M. Arkab a poursuivi sa visite dans la wilaya de Biskra, où il a présidé la mise en service du réseau électrique agricole dans la zone d'El Makhrâf, dans la commune de Lichana, avant d'inspecter le complexe Sel d'El Outaya, relevant de l'Entreprise nationale des sels (ENASEL). Dans la même commune d'El Outaya, le ministre de l'Energie et des Mines a visité le centre de formation du Groupe public Sonarem, et présidé la mise en service d'une carrière d'agrégats et de sable au lieu-dit Argoub El Tarf, dans la commune de Djemorah.

### Plus de 50 % des périmètres agricoles du pays raccordés au réseau électrique

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, lundi dans la wilaya d'Ouled Djellal, que le taux d'électrification des périmètres agricoles du pays a dépassé les 50 %. «Sur les 100 000 périmètres agricoles recensés en Algérie, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, plus de 56 000 périmètres sont rac-

cordés au réseau électrique, tandis que 14 000 autres le seront d'ici à la fin de l'année», a précisé M. Arkab lors d'un point de presse organisé dans la zone agricole de Noumeur, dans la commune de Doucen, en marge de la mise en service du projet de raccordement de cette zone au réseau électrique. Le ministre, qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Ouled Djellal, a souligné que le raccordement des périmètres agricoles au réseau électrique «s'inscrit dans le cadre de la politique et des objectifs du gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de soutien à la production nationale», rappelant également que les nouvelles wilayas ont bénéficié de plusieurs programmes visant à étendre les surfaces agricoles et à fournir l'énergie électrique à tous les agriculteurs.

Après avoir présidé, au chef-lieu de wilaya, une cérémonie de pose de la première pierre d'une centrale solaire photovoltaïque de 80 mégawatts sur une superficie de 160 ha, M. Arkab a déclaré que ce projet, qui devrait entrer en service au bout d'un délai de 18 mois, est «l'un des projets énergétiques les plus

importants de la région» dès lors qu'il constituera, une fois opérationnel, un «atout important» pour la wilaya, au point de vue économique, en général, et au plan agricole, en particulier.

Il a ajouté que son département ministériel «s'emploie à fournir de l'électricité, en quantité et en qualité, aux usines et aux zones d'activité, notamment dans les nouvelles wilayas, pour éviter les fréquentes coupures d'électricité, surtout durant la saison chaude». Au cours de sa visite dans la wilaya d'Ouled Djellal, le ministre de l'Energie et des Mines a également présidé la cérémonie de mise en service d'un nouveau point de départ de moyenne tension (30 kilovolts) et un projet de raccordement de la zone de Lahouel (commune de Sidi Khaled) au réseau de gaz naturel. Le ministre était accompagné des présidents directeurs généraux (P-DG) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, et de Naftal, Djamel Cherdoud, ainsi que du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Rachid Nadil, de cadres de son ministère, et du wali d'Ouled Djellal, Aïssa Aziz Bouras.

R. E.

Salon international du livre de Tunis

# Plus de six cents titres algériens exposés

■ L'Algérie participe à la 38<sup>e</sup> édition du Salon international du livre de Tunis qui se poursuivra jusqu'au 28 avril au Parc des expositions du Karam à Tunis, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Par Abbla Selles

Représentant l'Algérie, l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) occupera un pavillon contenant plus de 650 titres dans divers domaines, culturel, littéraire et intellectuel, des ouvrages parus chez 24 maisons d'édition algériennes, répartis dans différentes spécialités, entre histoire, littérature, philosophie, grands livres, littérature de jeunesse, reflétant ainsi la richesse patrimoniale et culturelle de l'Algérie.

Le 38<sup>e</sup> Salon international du livre de Tunis, auquel prennent part également 314 maisons d'édition de 25 pays, se tient sous le slogan «Solidarité avec le peuple palestinien», dans un contexte où la bande de Ghaza continue de subir, depuis le mois d'octobre 2023, l'agression de l'armée terroriste sioniste, qui a coûté jusqu'à maintenant la vie à plus de 34 000 martyrs, et causé des dizaines de milliers de blessés et de disparus, ainsi que des



détructions d'édifices et de maisons.

Concernant le choix du slogan de cette édition, le comité

d'organisation l'a expliqué par la volonté de «dénoncer les crimes barbares perpétrés par l'occupation sioniste, et briser le siège

intellectuel qu'on essaye d'imposer», car l'enjeu aujourd'hui est lié à une bataille pour l'«existence culturelle», précisant par

conséquent que «la préservation du patrimoine culturel est donc au cœur du conflit».

Cette noble idée d'honorer la Palestine se consolide, ajoutent les organisateurs, par la programmation de rencontres-débats centrées sur l'identité palestinienne, la résistance de son peuple, les crimes de guerre et génocides lâchement commis par l'armée sioniste, ainsi que sur l'engagement littéraire et intellectuel, et ce, avec la participation d'intellectuels palestiniens, dont le philosophe et penseur Ahmed El-Barkawi et l'écrivain Adaniya Shibli.

Le 38<sup>e</sup> Salon international du livre de Tunis accueille des intellectuels et écrivains de Tunisie, d'Italie (invité d'honneur), d'Argentine, du Yémen, de Mauritanie, de Chine et du Koweït, parmi lesquels le romancier algérien Waciny Laredj.

L'Algérie était l'invitée d'honneur de la 34<sup>e</sup> session du Salon international du livre de Tunis qui s'est tenue en 2018.

A. S.

Occupation française et résistances dans le sud-ouest algérien

## Un nouvel ouvrage du chercheur Roucham Aïssa

Le chercheur Roucham Aïssa vient de publier un nouvel ouvrage d'histoire sur l'occupation française du sud-ouest algérien et les résistances populaires qui lui ont fait face entre 1845 et 1934.

Natif de Aïn Sefra (Naâma), l'auteur du livre qui est chercheur spécialisé et dont l'intérêt principal porte sur l'histoire des résistances populaires et la glorieuse

guerre de Libération nationale, a indiqué que sa nouvelle publication est axée sur la contribution de la région du sud du pays qui, a-t-il dit, a fait preuve, à l'instar des autres régions du pays, de détermination dans sa résistance face au colonialisme qui s'était retrouvé face à des populations attachées à leurs terres et refusant le colonialisme. Roucham Aïssa a insisté sur l'apport des

Laboratoires universitaires et des équipes de recherche spécialisées pour mettre en lumière les divers aspects de l'histoire et la résistance des populations du sud du pays durant la colonisation française, et leur rôle dans la mise en échec des plans de la France coloniale visant à séparer le sud de la région du nord du pays. Le livre, édité en langue arabe, comporte plusieurs cha-

pitres répartis sur 277 pages, dont «L'occupation française de la région des steppes et des Ksours», «La tendance du colonialisme français à occuper l'extrême sud à travers les Ksours d'El Bayadh, Aïn Sefra et le territoire des H'mianes» et «Les Batailles héroïques et les époques historiques de la résistance des Ouled Sidi Cheikh, Cheikh Bouâmama et Mohamed Ould

Ali». L'auteur a à son actif plusieurs ouvrages, dont «Précis de l'histoire du Maghreb arabe» et un autre intitulé «Cheikh Mohamed Ould Ali, porte-drapeau de la résistance dans la région de Djebel Ksours et du sud oranais de 1881 à 1900».

F. H.

Mois du patrimoine

## Le legs culturel local exposé à Djanet

Divers pans du riche patrimoine ancestral de la wilaya de Djanet (extrême sud du pays) sont à l'honneur à l'exposition d'artisanat initiée par la Direction locale de la culture et des arts dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai). Cette manifestation qui a pour cadre le préau du siège de l'Office national du parc culturel du Tassili-N'Ajjer, zone touristique de Tisrass, ville de «la Perle du Désert» (Djanet), prévoit de riches modèles et produits d'artisanat marquant le legs culturel

local, dont des bijoux, des effets vestimentaires traditionnels et des produits de la vannerie et de la sparterie. Le directeur de l'Office du parc culturel Tassili-N'Ajjer, Abdelkader Haffaoui, a déclaré, à cette occasion, que les organismes de la wilaya s'emploient à préserver, avec le concours des différents partenaires, le patrimoine local par la valorisation de ses composantes et des divers pans culturels de la région. Animé par des associations culturelles et des artisans, le programme festif élaboré par

la Direction locale de la culture et des arts, en coordination avec l'Office national du parc culturel du Tassili-N'Ajjer, prévoit un bouquet d'activités culturelles et artistiques tendant à promouvoir le legs matériel et immatériel de la région. L'on relève, entre autres, l'organisation d'expositions d'artisanat au niveau des différentes régions de la wilaya, des soirées artistiques animées par des vedettes de la chanson targaïe, en sus de l'animation de communications sur les lois visant la sauvegarde et la préservation

du patrimoine culturel, a indiqué la responsable de l'animation culturelle à la direction de la culture, Bahia Bouceddi. Des exposés ayant trait aux voies de conservation des sites archéologiques et touristiques et de la protection de la faune menacée d'extinction, seront également animés au niveau des établissements pédagogiques primaires des régions enclavées regorgeant de gravures et dessins rupestres, dont «Tourrest», «Ihrir», «Bordj El-Houas» et «Tassit». D. R.

## ... Et un programme culturel varié à El Bayadh

Le secteur de la Culture et des Arts de la wilaya d'El Bayadh a mis sur pieds un programme riche et varié pour la célébration du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), a-t-on appris lundi auprès de la maison de la culture et des arts «Mohamed-Belkheir» du chef-lieu de wilaya. Le chef du service des activités culturelles a indiqué que le programme élaboré à cette

occasion comporte de nombreuses activités, dont des expositions mettant en relief le patrimoine de la région, outre d'autres inhérentes à l'histoire et à l'artisanat dans cette collectivité locale des Hauts-Plateaux de l'Ouest, ainsi que des activités mettant en vedette les troupes folkloriques et la diffusion de documentaires pour la promotion du patrimoine

culturel, touristique et historique de la région. L'événement, célébré cette année sous le slogan «Le patrimoine culturel et la gestion des risques dans un contexte de crises et de catastrophes naturelles», est également marqué par la déclamation de kasidat du riche répertoire de la poésie populaire (Chiir Melhoun) et de poèmes en langue arabe classique, ainsi que

par l'organisation d'ateliers de formation artistique et d'émissions radiophoniques consacrées au patrimoine. Les organisateurs ont, d'autre part, programmé à cette occasion la troisième édition du Forum national du «Goual» et de la danse populaire Essaf, devant se tenir du 16 au 18 mai prochain, indique-t-on.

M. K.

Festival national du théâtre comique de Médéa  
Lancement des candidatures

LE COMMISSARIAT de la quatorzième édition du Festival national du théâtre comique de Médéa annonce le lancement des candidatures pour participer à cet événement qui attire chaque année des participants de toutes les villes du pays. Cette édition, prévue du 30 juin au 7 juillet prochains, sera dédiée à la mémoire de l'artiste Mohamed Ferrah, connu sous le nom de El Razi. La candidature est ouverte à toutes les coopératives et associations de théâtre amateurs et professionnelles, précisent les organisateurs. Les participants se disputent sept prix. Les personnes intéressées doivent répondre aux conditions de participation avant de s'inscrire en ligne en remplissant un formulaire disponible sur la plateforme numérique du festival et celle de la Direction de la culture de Médéa. Amel Y.



Chine

# Alerte rouge levée après des pluies diluviennes meurtrières

■ La Chine a levé hier après-midi une brève alerte rouge émise sur une partie du sud du pays, où des pluies diluviennes meurtrières ont entraîné l'évacuation de plus de 100 000 habitants dans la province la plus peuplée.

Par Rosa C.

Depuis jeudi, des pluies torrentielles frappent la province du Guangdong, emblématique de la puissance manufacturière chinoise avec ses dizaines de milliers d'usines tournées vers l'export et qui compte quelque 127 millions d'habitants. Les précipitations ont fait gonfler ces derniers jours les cours d'eau à un niveau tel qu'il fait craindre les «inondations

du siècle», ont averti les autorités. Hier, la métropole de Shenzhen a été placée plusieurs heures en alerte rouge, soit le niveau de risque le plus élevé. Elle a finalement été levée à la faveur d'une sensible amélioration des conditions météorologiques dans cette ville de 17,7 millions d'habitants, limitrophe de Hong Kong. Les fortes précipitations dans le sud de la Chine ne sont pas inhabituelles en par-

ticulier l'été, mais plus précoces au printemps. En septembre déjà, Shenzhen avait été touchée par des pluies torrentielles, les plus importantes jamais enregistrées depuis le début des relevés météorologiques en 1952, selon les médias d'État. Les intempéries des derniers jours ont fait au moins quatre morts dans le Guangdong, tandis que 10 personnes sont toujours portées disparues, selon un bilan officiel revu à la hausse lundi qui n'a pas évolué. Par ailleurs, 110 000 habitants de la province ont dû être relogés, d'après des chiffres communiqués par l'agence de presse officielle Chine nouvelle. Une partie a été évacuée de Qingyuan, une ville située à une soixantaine de kilomètres de la capitale provinciale Canton, et traversée par la rivière Bei, un affluent du Delta de la rivière des Perles. Ailleurs, les intempéries ont provoqué des glissements de terrain en zones montagneuses. Des images aériennes de la province montrent des habitations cernées par des eaux boueuses qui s'étendent sur des kilomètres. D'autres montrent une aire de jeu pour enfants et des panneaux de signalisation submergés par ces eaux boueuses. L'armée a été appelée en renfort pour débayer les dégâts. A Foshan, une ville située à proximité de Canton, un



navire a percuté un pont, a rapporté hier Chine nouvelle, citant les autorités locales. Cet incident, sans doute une conséquence des inondations selon Chine nouvelle, a précipité dans l'eau l'équipage du bateau. Sept personnes ont été secourues mais quatre restent portées disparues, d'après l'agence. La Chine fait face ces derniers mois à des conditions météorologiques extrêmes, exacerbées par le changement climatique selon des scientifiques. Le changement climatique provoqué par les gaz à effet de serre émis par l'homme rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus

fréquents et plus intenses, selon ces scientifiques. En Chine, «les inondations et les sécheresses ont augmenté de manière significative», a affirmé à la radio d'État Yin Zhijie, un prévisionniste du ministère chinois des Ressources en eau, inquiet d'une «intensification du réchauffement climatique». Certaines parties du Guangdong n'avaient pas connu d'inondations aussi graves à cette période de l'année depuis 1954, d'après la radio d'État chinoise. L'Asie a été «la région du monde la plus touchée par les catastrophes liées à la météo en 2023», a indiqué hier l'ONU. R. C.



## Commentaire

Espionnage

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis plusieurs années maintenant, la crainte de l'Occident vis-à-vis d'une stratégie chinoise d'espionnage de masse inquiète et crée de nombreuses tensions avec le régime communiste. Et si les Américains sont ceux qui sont les plus concernés par ces inquiétudes, les Européens, à leur tour, commencent à se montrer plus prudents avec Pékin. La justice allemande a ainsi annoncé hier l'arrestation d'un agent chinois présumé au cœur du Parlement de l'Union européenne, nourrissant les craintes d'interférences de la Chine afin de «miner les démocraties» avant les élections de juin. L'annonce intervient au lendemain de l'arrestation par les autorités allemandes de trois ressortissants, également accusés d'espionner pour le compte de Pékin, et de l'inculpation de deux hommes à Londres pour des suspicions similaires. Le dernier suspect en date, identifié seulement comme Jian G., est accusé d'avoir espionné des opposants chinois en Allemagne et d'avoir partagé des informations sur le Parlement européen avec un service de renseignement chinois, indique le parquet fédéral allemand dans un communiqué. Sur le site internet du Parlement européen, Jian Guo fait partie de la liste des assistants accrédités de l'eurodéputé Maximilian Krah, tête de liste de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) aux prochaines élections européennes du 9 juin. Ressortissant allemand, il a travaillé comme son assistant à Bruxelles depuis 2019. Un porte-parole du Parlement européen a annoncé «sa suspension» avec effet immédiat, «compte tenu de la gravité des révélations». La ministre allemande de l'Intérieur, Nancy Faeser, a qualifié l'affaire d'«extrêmement grave». Si elle se confirme, «il s'agirait d'une attaque contre la démocratie européenne», a-t-elle déclaré dans un communiqué. Les écologistes européens ont, eux, pressé la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, d'accélérer l'enquête sur les liens entre certains députés et des puissances étrangères. «Les autocraties comme la Chine ou la Russie cherchent activement à miner nos démocraties en Europe. Il faut que cela cesse», a dénoncé la députée Terry Reintke dans un communiqué. Pékin a de son côté nié en bloc. «La théorie de la menace d'un prétendu espionnage chinois n'est pas une chose nouvelle dans l'opinion publique européenne», a déclaré un porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin. Il a déploré une «calomnie» propre à «détruire l'atmosphère de coopération entre la Chine et l'Europe». Selon la justice allemande, «l'accusé a transmis en janvier 2024 à plusieurs reprises des informations sur les négociations et les décisions du Parlement européen à son client du service de renseignement». Selon les recherches effectuées par les chaînes allemandes ARD, RBB et SWR, il n'est pas un inconnu des services de renseignement allemands à qui il avait proposé, sans succès, ses services en tant qu'informateur il y a au moins dix ans. Cette arrestation est un nouveau coup dur pour l'AfD, parti anti-euro et anti-immigration, actuellement en deuxième position derrière les conservateurs dans les sondages d'opinion, mais dont la popularité s'effrite en raison de plusieurs controverses. Les informations concernant l'arrestation d'un assistant du député Krah sont «très préoccupantes», a du reste déclaré le parti à Berlin. Pour les responsables européens, l'implication indirecte de l'extrême-droite dans cette affaire est du pain béni. À quelques mois des élections européennes, cette affaire est idéale, alors que l'AfD est en tête des sondages pour tenter d'inverser les tendances en Allemagne en décrédibilisant le parti anti-immigration. Mais avec des populations européennes excédées par les conséquences de l'ouverture des frontières en 2015, il n'est pas sûr que cette affaire ait beaucoup d'impact sur les électeurs décidés à voter pour la droite nationaliste.

F. M.

Pologne

## Rishi Sunak pour annoncer une nouvelle aide militaire à l'Ukraine

Le Premier ministre britannique, Rishi Sunak, est arrivé hier en Pologne, où il va annoncer une aide supplémentaire de 500 millions de livres sterling et la fourniture de nouvelles munitions à l'Ukraine confrontée à «une menace existentielle», a annoncé Downing Street. Rishi Sunak va rencontrer son homologue polonais Donald Tusk, ainsi que le chef de l'Otan, Jens Stoltenberg, pour des discussions sur l'Ukraine et, plus largement, la sécurité européenne. Cette visite a lieu à un moment où Kiev implore ses alliés d'augmenter leur aide militaire, en fournissant notamment des munitions, indispensables pour repousser les attaques russes. Samedi, après de longues et laborieuses tractations, la chambre basse du Congrès américain a voté un énorme plan d'aide de 61 milliards de dollars pour aider Kiev. Juste avant le départ pour la Pologne, M. Sunak s'est entretenu avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky «pour l'assurer du soutien indéfectible du Royaume-Uni à la défense de l'Ukraine contre les ambitions brutales et expansionnistes de la

Russie», selon un porte-parole de Downing Street. Le Premier ministre britannique «a confirmé que le Royaume-Uni fournirait 500 millions de livres supplémentaires en financement immédiat pour soutenir les capacités de plus haute urgence, dont les munitions supplémentaires, la défense aérienne et les drones – ce qui porte notre soutien cette année à 3 milliards de livres», selon la même source. «Le ministre de la Défense va également procéder au plus important engagement historique en équipements militaires pour aider l'Ukraine à riposter sur terre, en mer et dans les airs», a précisé le porte-parole. «Je me suis entretenu avec M. Zelensky ce matin (...) depuis la voiture. Nous avons parlé de la défense aérienne, l'un des nombreux sujets abordés», a déclaré à la presse M. Sunak dans l'avion. «Vous verrez que le paquet que nous avons annoncé aujourd'hui est le plus important que nous ayons jamais annoncé en une seule journée», a-t-il ajouté. Les équipements envoyés en Ukraine par le ministère de la Défense comprennent 60 embarcations, plus de 1 600 missiles,

en particulier pour la défense antiaérienne, ainsi que des missiles de longue portée Storm Shadow. S'y ajoutent près de quatre millions de munitions pour armes de petit calibre. M. Zelensky a salué l'annonce de nouvelles livraisons. «Les missiles Storm Shadow et autres, des centaines de véhicules blindés et d'embarcations, des munitions, tout cela est nécessaire sur le champ de bataille», a-t-il déclaré sur le réseau X. Le président ukrainien a remercié le Royaume-Uni pour cette aide «en matière de défense qui met l'accent sur les capacités maritimes et de longue portée». M. Zelensky a signalé aussi avoir discuté avec M. Sunak «de la nécessité d'un modèle efficace pour la confiscation des avoirs russes gelés à travers le monde». «Défendre l'Ukraine contre les ambitions brutales de la Russie est vital pour notre sécurité et pour toute l'Europe», a déclaré Rishi Sunak, dans un communiqué matinal. Si Poutine remporte «cette guerre d'agression, il ne s'arrêtera pas à la frontière de la Pologne», a averti le Premier ministre britannique.



Demi-finales de la Coupe d'Algérie de football

# USMA-CRB, chaud derby en perspective

■ La deuxième demi-finale de la Coupe d'Algérie de football met aux prises, aujourd'hui, le CR Belouizdad et l'USM Alger, dans un derby à couper le souffle, surtout qu'il s'agit de deux formations qui sont dans une forme optimale, jouant les premiers rôles en championnat pour le Chabab et se trouvant au dernier carré de la Coupe de la CAF pour l'USMA.

Par Mahfoud M.

Les deux teams vont se rencontrer pour la 12<sup>e</sup> fois de leur histoire en « Dame Coupe », c'est dire qu'ils se connaissent bien. Belouizdad, dont le dernier trophée a été remporté en 2019 (face à la JSM Béjaïa 2-0), mène le bal avec 4 victoires contre 2 pour l'USMA, alors que 5 confrontations se sont soldées par un nul.

Il faut remonter à 2003 pour assister au dernier match entre les deux clubs de la capitale en Coupe, à l'occasion de la finale disputée le 12 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida, soldée par un succès de l'USM Alger sur un but en or de Moncef Ouichaoui (2-1, après prolongation). Distancé en Ligue 1

par le MCA, le CRB, quadruple champion d'Algérie en titre, aura à cœur de sauver sa saison et se donnera donc à fond pour continuer sur cette belle lancée. Idem pour l'USMA, qui n'a plus goûté à la joie de soulever le trophée depuis 2013 (face au MCA 1-0) et qui voudra très certainement renouer avec les sacres dans ce genre de compétition.

Le moindre pronostic serait difficile à émettre, puisque les empoignades entre le CRB et l'USMA ont souvent été serrées et indécises, même si le club de Soustara partira avec un ascendant psychologique important pour avoir remporté les deux manches du championnat cette saison (aller : 2-1, retour : 1-0).

La demi-finale entre le CRB et l'USMA sera arbitrée par



Belouizdad et Usmistes visent le même objectif

Bekouassa Lotfi, assisté de Zerhoune Abbes Akram et Abane Adel. Le quatrième arbitre sera Gamouh Youcef.

La VAR sera dirigée par l'arbitre international Mustapha Ghorbal, assisté de Ouahab Asma Fériel.

M. M.

La Fédération sahraouie des sports réagit à l'affaire du RS Berkane

## «Manœuvre marocaine ratée d'exploiter le sport à des fins politiques»

La Fédération sahraouie des Sports a condamné la manœuvre marocaine ratée qui tente d'exploiter le sport à des fins politiques, en impliquant le club de la RS Berkane dans une bataille perdue d'avance, saluant les positions et la vigilance des autorités algériennes, précise un communiqué de l'organisme sportif sahraoui. La Fédération sahraouie des sports a déploré, dans son communiqué, « la manœuvre

marocaine ratée qui tente d'exploiter le sport à des fins politiques en impliquant le club de la RS Berkane dans une bataille perdue d'avance et étouffée dans l'œuf ». Sur cette base, la fédération « condamne ces pratiques marocaines malveillantes en contradiction avec les objectifs sportifs et en violation des règlements de la Confédération africaine de football (CAF) et, par extension, de la Fédération internationale de football asso-

ciation (FIFA) ». Elle s'est également félicitée des « positions affichées par les autorités officielles algériennes et de leur vigilance », affirmant qu'elle « encourage l'unité des rangs sportifs dans les clubs, les comités de supporters et les médias sportifs ». La Fédération réitère, en outre, « toute sa solidarité et son soutien absolu au club de l'USM Alger qui entre en compétition, armé d'intégrité et de principes sportifs en

faveur des droits des peuples, de la liberté et de la paix ». Enfin, l'instance sportive sahraouie a appelé « la Confédération africaine de football (CAF) et l'instance internationale FIFA à faire preuve de davantage de rigueur, à la lumière des dépassements de l'Etat occupant du Maroc qui viole les lois et règlements sportifs et fait fi des us continentaux et internationaux ».

R. S.

Tournoi de l'UNAF (U17) 3<sup>e</sup> journée

## L'Algérie et la Tunisie se neutralisent

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a fait match nul face à son homologue tunisienne 1-1 (mi-temps : 1-0), lundi au stade Salem-Mebrouki de Rouïba, pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie qui se déroule à Alger (18-26 avril). Les « Verts » ont ouvert le score par Abdeldjalil Mansouri (4'). Les

joueurs du sélectionneur Aziz Lahoussine auraient pu doubler la mise, mais Youcef Amrani a raté un penalty (24'). En seconde période, les Tunisiens ont remis les pendules à l'heure à la dernière minute de la partie (80') grâce à Mohamed Bouslama. Grâce à ce résultat, la sélection algérienne enchaîne un deuxième nul de rang, après celui concédé jeudi face au Maroc (1-

1). Dans l'autre match de cette 3<sup>e</sup> journée disputé en milieu d'après-midi, la Libye et le Maroc ont fait match nul (1-1). Les Libyens ont ouvert le score grâce à Sanad Hussein Bendaou (11'), avant que leur adversaire n'égalise par Mohamed Rachidi (65'). L'Egypte est exempte. A l'issue de ces résultats, le Maroc (5 points) devance l'Egypte (4 pts). L'Algérie et la Tunisie sui-

vent derrière avec 2 unités, alors que la Libye ferme la marche avec 1 point. Lors de la 4<sup>e</sup> journée prévue aujourd'hui, l'Algérie sera opposée à la Libye (15h00), alors que le Maroc défiera l'Egypte (18h00). Les deux rencontres se joueront au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine). Le premier à l'issue du tournoi sera déclaré champion.

Championnat d'Afrique des clubs de handball (Oran-2024)

## Le HBC El Biar se complique la vie

Le HBC El Biar a raté l'aubaine de se qualifier aux demi-finales du Championnat d'Afrique masculin des clubs vainqueurs de coupe après sa défaite, lundi soir, face à l'ES Tunis 25 à 23 (mi-temps 13-12), lors du match disputé à la salle omnisports du Complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran, au titre de la

1<sup>re</sup> journée du groupe 8 du tour principal de l'épreuve. Les joueurs du HBCE, qui ont abordé ce tour avec deux points au compteur grâce à leur première place de leur groupe lors de la phase préliminaire, ont bien commencé la première mi-temps, parvenant à prendre une avance de deux buts sur l'ad-

versaire. L'ES Tunis, soutenue par une quinzaine de supporters tunisois qui ont fait le déplacement à Oran donnant du piment à ce derby maghrébin, a réussi à égaliser pour la première fois à la 22<sup>e</sup> (9-9), avant de prendre les commandes du jeu pour terminer ce premier half à sa faveur sur le

score de 13 à 12. Le club algérois est revenu en force en seconde période pour remettre les pendules à l'heure à la 7<sup>e</sup> minute de cette mi-temps (16-16). Poursuivant dans leur lancée, les coéquipiers de l'excellent gardien de but Benmenni ont même pris l'avantage avec deux buts d'écart, une avance

qu'ils ont gardée jusqu'aux cinq dernières minutes de la partie qui ont vu les visiteurs renverser la vapeur et finir par prendre les deux points de la victoire (25-23). Ces deux précieuses unités permettent à l'EST de rejoindre le HBCE à la deuxième place, et poser un pied en demi-finales.

Portugal

## Magnifique but de Belloumi face au Benfica

TITULAIRE hier soir lors de la réception de Benfica, Mohamed Bachir Belloumi n'a pas manqué l'occasion pour marquer un superbe but face au club de Lisbonne, mais son équipe a perdu à domicile 3-1.

Benfica était la première équipe à avoir ouvert le score à la 16<sup>e</sup> minute de jeu, mais cet avantage n'a duré que quelques minutes puisque Belloumi a permis à son équipe d'égaliser à la 23<sup>e</sup> minute.

L'international algérien a suivi un ballon repoussé par un défenseur du Benfica qui traînait dans la surface, avant de fusiller le portier adverse du pied gauche. Son sixième de la saison.

Après ce but, Benfica est reparti à l'attaque et a réussi à inscrire un deuxième puis un troisième but qui a permis aux Aigles d'avoir les trois points de la rencontre.



Stations phares du parcours d'un symbole de la résistance au Tassili N'Ajjer

## Avant-première à Alger du documentaire «Ag Abkeda, Soleil de N'Ajjer»

L'AVANT-PREMIÈRE du film documentaire «Ag Abkeda, Soleil de N'Ajjer», réalisé par Chafia Benarab, retraçant le parcours et la vie du moudjahid Ibrahim Ag Abekda, chef de la résistance populaire au Tassili N'Ajjer et moudjahid au sein des rangs de la révolution de Libération nationale, a été projetée lundi soir à Alger, dans le cadre d'une série d'œuvres audiovisuelles qui documentent la Mémoire nationale et le parcours des symboles et héros de l'Algérie. La projection du film s'est déroulée à la salle Ibn Zeydoun à Riad El Feth. D'une durée de 1h10, cette œuvre historique jette la lumière sur la résistance dans la région du Tassili N'Ajjer, au sud-est de l'Algérie, contre la colonisation française au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que sur la période de la révolution de Libération nationale, à travers le parcours du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda (1885-1962), riche en lutte et combat, à l'instar des attaques menées contre les centres militaires et les convois d'approvisionnement coloniaux qui tentaient d'envahir le désert algérien vers le Niger et les régions d'Afrique de l'Ouest, mais se sont heurtés à une forte résistance des habitants de la région du Tassili N'Ajjer, outre les batailles menées depuis 1916 comme «Tinehidhane», «Takt» et «Tit». Ce documentaire dont le tournage s'est déroulé dans plusieurs localités des wilayas de Djinet et d'Illizi, étayé par des images d'archives sur fond de musique locale, a mis en éviden-

ce les principales étapes de la résistance des Touaregs du Tassili N'Ajjer sous la houlette du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, et ce, jusqu'à la révolution de Libération nationale en 1954. La réalisatrice du film a tenté de faire connaître la communauté conservatrice des Touaregs où a grandi le moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, pétri des valeurs nationales et révolutionnaires, sa lutte contre le colonialisme français et les batailles menées aux côtés des hommes braves des tribus du Tassili N'Ajjer, et ce, à travers de nombreux témoignages livrés par des historiens comme Lahcen Zaghidi, des notables de la région et des intellectuels locaux. La réalisatrice Chafia Benarab a indiqué que «le documentaire est produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit dans le cadre du programme du soixantenaire du recouvrement de l'indépendance», ajoutant que cette œuvre «s'est appuyée sur des témoignages de la mémoire orale de la société des Touaregs, qui correspondent parfaitement aux références que nous avons utilisées comme sources historiques pour mettre en lumière cette personnalité historique hors pair qui a résisté farouchement contre la colonisation française». La projection en avant-première de ce documentaire a été marquée par un hommage rendu aux descendants du moudjahid et résistant Ibrahim Ag Abekda et à de nombreux notables de la région du Tassili N'Ajjer.

Racim C.

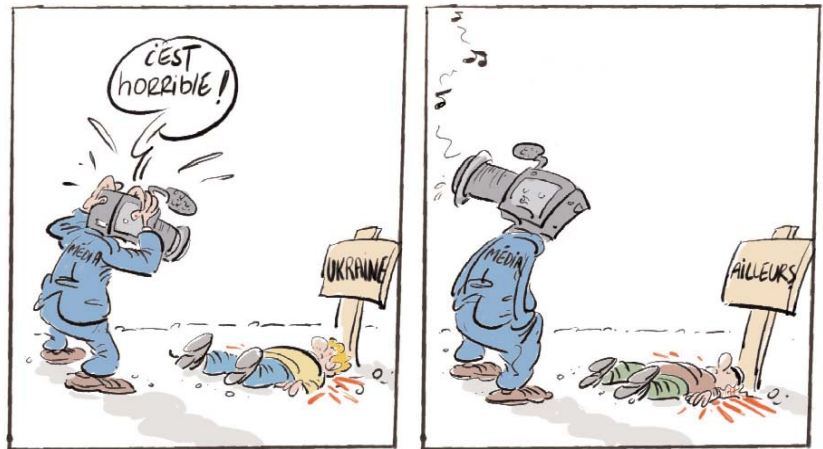
Festival du film méditerranéen

## Le concours «Annaba Film Industry», une expérience pionnière pour accompagner les jeunes cinéastes

LE CONCOURS «Annaba Film Industry», organisé en marge du 4<sup>e</sup> Festival du film méditerranéen d'Annaba (24-30 avril), sera une «expérience pionnière pour découvrir de nouveaux talents et accompagner les jeunes cinéastes», ont indiqué, hier, les organisateurs. Dans le cadre de cette compétition qui reflète, selon la même source, la volonté de ce festival de devenir un «contributeur de l'industrie cinématographique», pas moins de 12 productions, dont 7 algériennes, ont été sélectionnées pour y participer. Le concours sera consacré aux domaines du «développement de scénario» et de la «production de films», a-t-on encore indiqué, ajoutant que les lauréats bénéficieront d'un «accompagnement et d'un soutien» durant le festival. Cette manifestation culturelle donnera également lieu à un programme de formation sous forme de sept ateliers destinés à former 70 jeunes aux métiers de l'industrie cinématographique (production, réalisation, bande sonore, direc-

tion photo, direction d'acteurs et écriture de scénario), en plus d'un master class qui leur permettra d'interagir et de s'imprégner des expériences de grands noms dans les domaines de la musique de film et de la production cinématographique, notamment celles du musicien international algérien, Safi Boutella, et du producteur italien Daniele Urciuolo. Le festival comprend, également, un programme destiné à mettre en valeur le cinéma féminin méditerranéen à travers la projection de 5 films, dont «Les filles d'Olfa» de la Tunisienne Kaouther Ben Hania, en plus de projections spéciales consacrées au cinéma palestinien avec un total de sept courts métrages. Le jury de la compétition officielle du 4<sup>e</sup> Festival du film méditerranéen d'Annaba, présidé par le réalisateur turc Nuri Bilge Ceylan, lauréat de nombreux festivals internationaux, jugera 46 films, dont 14 longs métrages, 17 courts métrages et 15 films documentaires.

R. C.



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Blida

## 21 blessés dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs

■ Vingt et une personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, survenu dans la nuit de lundi à mardi sur l'autoroute Est-Ouest, juste après l'échangeur de l'hôpital «Frantz-Fanon» de Blida, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Par Maya H.

Épaulée par les unités de Chiffa, Beni Merrad, Bouarfa et l'unité principale, l'unité secondaire de la Protection civile «Yahiaoui-Benmalek» est intervenue aux

environs de 00h16, suite à un accident de dérapage et de renversement d'un bus de transport de voyageurs, allant de Sétif vers Tlemcen, avec à son bord 38 passagers, précise la même source.

L'accident a fait 21 blessés à différents degrés, ayant reçu les premiers secours puis transférés vers l'hôpital «Frantz-Fanon» pour recevoir les soins nécessaires, conclut le communiqué.

M. H./APS

Air Algérie

## Une nouvelle offre dédiée aux familles algériennes pour les vacances d'été

LA COMPAGNIE aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle offre dédiée spécialement aux familles algériennes pour les vacances d'été. Baptisée «Osrach (famille)», cette offre s'inscrit dans le cadre de «notre engagement citoyen et en conformité avec le plan de gouvernement visant à améliorer les conditions de transport aérien», explique la même source.

Elle permet aux familles de voyager ensemble sur un même vol aller-retour avec le même numéro de réservation, ajoute le communiqué, soulignant que l'offre comprend des réductions «significatives» sur les tarifs des billets. L'offre est disponible pour les réservations à partir du 22 avril, jusqu'au mois d'août 2024 pour des voyages à partir du 1er juin 2024, a-t-on précisé.

S'agissant des tarifs, la compagnie nationale a révélé que les

vols depuis l'Algérie vers l'étranger débutent à partir de 22 500 DA, tandis que les vols internationaux en provenance de l'étranger vers l'Algérie débutent à partir de 168 euros (Tunis-Alger-Tunis). Un billet de Marseille (France) vers l'Algérie, à titre d'exemple, est cédé à 199 euros, selon Air Algérie qui a invité ses clients à contacter ses agences ou son service client au : +21321986363 pour plus de détails.

Slim O.

Médéa

## Un terroriste abattu et des armes récupérées

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a abattu dimanche un terroriste lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Thenéa El-Kahla, au Secteur militaire de Médéa, et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois chargeurs garnis de munitions, une paire de jumelles et divers objets,

indiqué, lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Thenéa El-Kahla, au Secteur militaire de Médéa en Première Région militaire, un détachement de l'Armée

nationale populaire a abattu, le 21 avril 2024, le terroriste «Khatar Amhamed» dénommé «Ismail», et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois chargeurs garnis de munitions, une paire de jumelles et divers objets», a précisé le communiqué.

R. N.